



Les bibliothèques à l'ère marchande

Aujourd'hui, la RGPP touche de plein fouet les bibliothèques du ministère de la Culture.

Comme tous les autres établissements du ministère, les bibliothèques sont soumises à la doctrine du développement des ressources propres. La lecture du « contrat de performance 2009-2011 » de la BnF montre qu'il n'est désormais plus question de prétendre mener une politique publique indépendante, puisqu'une part croissante des ressources proviendra d'entreprises privées. Comment, d'autre part, assurer une politique à long terme avec des financements soumis à tous les aléas économiques ?

A la Bibliothèque publique d'information (BPI), sur 247 agents, un tiers a plus de 55 ans. Ce sont donc 41 postes qui devraient être supprimés dans les prochaines années avec le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux.

A la Bibliothèque nationale de France (BnF), 64 postes auront été supprimés à l'horizon de 2011. Ajoutons à cela les dizaines d'emplois qui ne sont pas budgétés ainsi que le recours massif à l'emploi précaire, et l'on aura une idée assez précise de la situation catastrophique qui attend ces deux institutions.

Nos missions perverties

L'externalisation des services ne touche pas encore « le cœur de mission », mais la direction de la BnF a fait mettre à l'étude l'externalisation du catalogage et des acquisitions des collections étrangères. Ceci en dit long sur les projets à long terme de nos directions.

Agir ainsi, c'est **dévaloriser nos métiers**. C'est nier l'expertise de ceux qui travaillent quotidiennement à la constitution, au traitement, à la conservation, à la diffusion et à la valorisation des collections.

C'est nier que ce savoir-faire participe de la qualité du service rendu à l'usager. **Mais nous aurons tous compris avec l'affaire Google que si les partenariats public/privé sont à la mode, c'est parce que notre tutelle n'a que mépris pour le service public de la lecture.**

Dans ce cadre, nos collections deviennent le terrain d'expérimentation d'une politique qui tourne le dos à tous les principes « bibliothéconomiques » : la réduction de l'offre documentaire, tel est le nouveau *Credo*.

Nos collections bradées ?

Et justement, la direction de la Bpi a des projets précis. Cela s'appelle « Bpi 2012 ». Le principe en est le « management participatif ». Trois groupes de projets ont été mis en place. L'un sur les collections (valorisation, implantation, examen du prêt), l'autre sur les espaces (animé par une société de programme), le dernier sur l'extension des horaires d'ouverture. Mais ces groupes ont travaillé sans aucune articulation et en l'absence de tout cadre commun clairement défini.

Le programmiste parle de « concepts » pour répondre aux « besoins », concepts élaborés à partir d'une vision abstraite des bibliothèques, où il s'agit de nier l'espace public au nom de son appropriation par chacun. Ce projet peut proposer, dans le détail, des réponses appropriées, notamment pour les groupes, mais ne tient aucun compte des conditions concrètes. Ainsi, s'obstiner à définir un espace « questions/réponses » à l'intérieur de la Bpi dont la file d'attente à l'entrée est très rarement inférieure à une heure, défie toute raison. De la même façon, transformer la mezzanine en une



« interface » avec le musée sous prétexte de créer des « passerelles » avec le Centre, ou encore surdimensionner le café, nommé « café du savoir », pour qu'il soit en mesure d'accueillir des animations, ne tient pas compte des besoins des lecteurs, qu'il s'agisse des besoins documentaires, du silence, ou des espaces de travail.

Mais bien entendu, rien de ce qui a été évoqué dans ces groupes de travail n'est présenté autrement que comme des « hypothèses de travail ». Les plans ne sont à ce stade que des « supports à l'imagination ». La méthode est toujours la même : calmer les esprits, puis soudainement valider ces options, sans concertation, manière brutale mais efficace d'esquiver le débat.

Car le véritable enjeu, sous couvert de nouveaux usages et de convivialité, consiste à adapter la Bpi à la rigueur budgétaire à venir. A cause de la RGPP, il ne sera plus possible d'acquérir de manière aussi large. Le numérique devrait alors répondre, virtuellement, aux besoins.

En matière de politique documentaire, cela fait bientôt deux ans que les collègues du service *Documents imprimés et électroniques*, alarmés par les chiffres d'objectifs de « désherbage », ont posé la question de la volumétrie des collections de ce que certains appellent maintenant « le nouvel établissement ». Ils n'ont jamais obtenu de réponse. **Mais dans le groupe « Espaces », il a été dit que les collections papier de la Bpi étaient un « handicap » pour sa reconfiguration !**

Le même « programmiste » qui, avant de s'attaquer à la Bpi, s'est fait une réputation dans l'aménagement de supermarchés, doit aussi travailler à la Bnf.

La réforme du Haut de jardin de la BnF offre de nombreuses similitudes avec la politique menée à la BPI, notamment en ce qui concerne la volonté de réduire drastiquement l'offre documentaire. Réduction qui doit se faire au profit d'« espaces » dédiés à de « nouveaux services » jamais identifiés et dont on peut craindre qu'ils sacrifient plus à l'air du temps qu'ils ne répondent aux vrais défis auxquels la lecture publique et la recherche sont aujourd'hui confrontées. Dans cette optique, les livres ne sont plus la raison d'être de la bibliothèque qui doit devenir une « bibliothèque de service » quand les collections sont reléguées au statut de « capital documentaire ».

Cette posture a pour corollaire l'abandon de toute politique documentaire. Il ne s'agit plus de constituer des collections de manière raisonnée mais de répondre à une demande évaluée de manière purement statistique et comptable. Mais une politique documentaire digne de ce nom n'a-t-elle pas ceci de politique, justement, que, relevant d'un projet, elle anticipe et nourrit des ambitions à plus long terme ?

Constitués dans la durée et par l'expertise scientifique, les fonds du Haut de jardin ont vocation – certes, dans la limite d'un certain niveau de spécialisation – à constituer une réponse permanente à tous les questionnements, qu'ils soient « actuels »

La Bpi en grève

Le mouvement de novembre/décembre à la Bpi l'a montré : plus d'une centaine de collègues ont participé à la grève. Ils sont très conscients du fait que la mise en place de la RGPP condamne à court terme ce qui fait l'identité de la Bpi et son succès : une amplitude horaire inégalée avec le même service de renseignement en soirée, en week-end ou en journée, des collections multi-soutils, encyclopédiques et couvrant tout le prisme de la production éditoriale du grand public à l'actualité de la recherche, offertes à tous les publics, sans aucune formalité (autre que la file d'attente) et en libre accès.

Ce qui a motivé la grève, c'est, bien sûr, la suppression programmée des postes du fait de la règle de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite alors que la pyramide des âges est à la Bpi très proche de celle du Centre qui avait initié la grève. La réponse du ministère a été brutale : « la RGPP s'applique à tout le monde, nous ne pouvons pas y déroger, la Bpi n'est pas si mal traitée puisque son budget n'est pas touché (à l'exception de la réserve légale de 5 % de la Lolf), faites des projets ! ». Malgré une mobilisation exceptionnelle et massive, le ministre est resté sourd.



Les bibliothèques à l'ère marchande

ou parfaitement intempestifs, « classiques » ou des plus singuliers, cette égalité devant le service rendu étant, par ailleurs, garante de son caractère démocratique.

Sous couvert de « gestion dynamique des collections », tout livre ne connaissant pas un taux de consultation satisfaisant sera relégué dans un lointain entrepôt. Dans une bibliothèque patrimoniale, une telle proposition a de quoi surprendre.

C'est donc à un abaissement qualitatif et quantitatif des collections et à un remembrement des espaces dévolus aux

publics que nous sommes confrontés.

La perspective de l'encyclopédisme hérité des lumières, avec la variété et la richesse documentaire qu'elle implique, ne constitue-t-elle pas dès lors un obstacle à la consécration d'un espace dévolu au « nomadisme culturel » ou encore à la « dématérialisation des savoirs », minces paravents dissimulant mal l'abandon du Haut de jardin aux « mécènes » et autres sous-traitants pour qui les usagers, plongés dans le bain roublard de la « branchitude » mercantile, ne sont que des agneaux à tondre ?

Pour la FSU Culture :

La disparition de la **DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE ET DE LA SOUS-DIRECTION DES BIBLIOTHÈQUES ET DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE** du ministère de l'Enseignement supérieur marque l'achèvement d'un processus de renoncement à toute politique nationale du livre et de la lecture. C'est pourquoi nous jugeons indispensable :

L'élaboration d'une loi sur les bibliothèques,

Le rétablissement du Conseil supérieur des bibliothèques

La création d'une direction nationale interministérielle des bibliothèques chargée d'une véritable politique nationale en matière de documentation, de conservation, de numérisation et de lecture publique.

FSU. Culture :

SNAC-FSU.

Syndicat National d'Action Culturelle,
12, rue de Louvois 75002 Paris.
Tél. : 01 40 15 51 32
snac-fsu@culture.gouv.fr,
<http://snac.fsu.fr>

SNASUB-FSU.

Syndicat National de l'Administration Scolaire Universitaire et des Bibliothèques. 104, rue Romain Rolland 93260, les Lilas
snasub.fsu@snasub.fr
<http://www.snasub.fsu.fr>

SNESUP-FSU.

Syndicat National de l'Enseignement Supérieur.
78, rue du Faubourg St Denis 75010 Paris
Tél. : 01 44 79 96 10
<http://www.snesup.fr>



Les bibliothèques à l'ère marchande

***Contre la culture du chacun pour soi :
encyclopédisme, universalisme, humanisme !***

Encyclopédisme

Il faut que la bibliothèque reste celle de tous les savoirs, un grand livre ouvert librement à tous, et dans lequel aucun chapitre ne saurait manquer, que celui-ci ait ou non la faveur momentanée des médias. Nos établissements s'inscrivent, de par leur vocation même, dans la durée plutôt que dans la temporalité éphémère des modes, fussent-elles intellectuelles !

Il s'agit que chaque branche du savoir, chaque discipline soit représentée à une hauteur significative, condition sans laquelle un ensemble documentaire dépérit et cesse d'être attractif pour le lecteur, faute de diversité et de renouvellement. Il ne saurait y avoir de « parent pauvre » de la connaissance. Nos établissements ont justement pour mission de stimuler l'intérêt pour les disciplines du grand public et oubliées de l'information, plutôt que d'en réduire encore la visibilité documentaire.

Universalisme

Nos collections ont vocation à accueillir le monde entier, à le refléter dans toute la diversité de ses cultures et de ses langues, en tenant compte, certes, de l'accessibilité de ces dernières, mais en pariant aussi sur le désir qu'elles peuvent susciter d'être approchées, étudiées, les traductions étant là, particulièrement dans le domaine des littératures, pour inciter à leur découverte.

Humanisme

L'encyclopédisme et l'universalisme renvoient à une conception humaniste de nos missions. L'humanisme est cette vision généreuse et ambitieuse d'une culture partagée, qui place la personne humaine au cœur de tous les débats de société. C'est la capacité rendue à chacun de s'émanciper, au moins intellectuellement, des contraintes sociales, des pesanteurs culturelles, des effets particulièrement dévastateurs, dans les temps que nous vivons, des logiques marchandes qui transforment un à un les lieux de culture en galeries commerciales, après avoir fait du monde un marché universel...

Pour nous, aujourd'hui, ces trois notions ne sont pas vidées de leur signification.

Bien au contraire, nous les revendiquons au titre de principes fondateurs d'une démarche, d'une volonté que l'on peut qualifier d'« utopique », mais sans laquelle, nous en sommes convaincus, les bibliothèques n'auraient jamais vu le jour !

VOTEZ ET FAITES VOTER FSU.

**Et n'oubliez
pas :**

*Le syndicat est un outil au service des
personnels, les personnels ne sont pas
des outils au service du syndicat.*